**Bulletin d’inscription aux sessions « inter »**

(hors financement employeur)

**A photocopier et à renvoyer signé**

**avec le règlement par chèque**

*Sextant Expertise, service Formation*

*Immeuble Le Cardinet*

*8, rue Bernard Buffet*

*75017 Paris*

**Organisme payeur** : ……………………………………………….. (CSE, CSEE, CSEC, Fédération Syndicale, Section syndicale…)

**Représentant de l’organisme payeur**: …………………………………

Téléphone : ………………………………..

Courriel : ……………………………………

Adresse de facturation : ……………………………..

Code postal : ……………………… Ville : ………………………………….

**Thème de la formation choisie** ; un bulletin par session

🞏 Bien s’exprimer et s’affirmer dans son rôle d’élu du personnel

🞏 Élus du personnel : mieux travailler ensemble

🞏 Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

**Date de la session : .. / .. / 2022**

**Liste des participants**

Le courriel est nécessaire pour envoi des convocations.

**Nom et prénom** : ..................................................Mandat :....................................................

Tél. mobile : .......................................... Courriel : ........................................................................

**Nom et prénom** : ..................................................Mandat :....................................................

Tél. mobile : .......................................... Courriel : ........................................................................

**Nom et prénom** : ..................................................Mandat :....................................................

Tél. mobile : .......................................... Courriel : ........................................................................

**Montant du règlement** **par chèque**(ordre Sextant Expertise)

300 € par journée, par stagiaire x nombre de participants = …………………………

**Signature page suivante**

Sextant Expertise – Immeuble le Cardinet, 8, rue Bernard Buffet, 75017 Paris

Tél : 01 40 26 47 38 ; formation@sextant-expertise.fr

SAS au capital de 40 050 € ; RCS Paris 409 717 782 000 67

**Conditions Générales de Vente**

L’inscription à une formation implique l’acceptation complète sans réserve des présentes conditions générales. Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse du responsable d’Atlantes, d’enregistrer ou de filmer les sessions de formation. Les stagiaires reconnaissent que les supports de formation auxquels ils ont accès leur sont remis pour son usage strictement personnel. Ces supports sont couverts par des droits de propriété intellectuelle appartenant à SEXTANT EXPERTISE. Sextant Expertise est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 754 251 875.

**Règlement par un organisme payeur désigné par le client**

En cas de paiement effectué par un organisme désigné par le client, il appartient au bénéficiaire de procéder à la demande de prise en charge et de s’assurer de la bonne fin du paiement par l’organisme qu’il aura désigné. Le client reste en tout état de cause responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de son mandataire dont il est solidaire.

**Report d’une formation**

Dans le cas où le nombre de participants à un stage est jugé pédagogiquement insuffisant, le prestataire se réserve le droit d’ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue sans que le client puisse prétendre à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

**Responsabilité**

La responsabilité du prestataire ne pourra être mise en cause, dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers par les participants aux stages pendant la durée des sessions de formation.

**Attestation de présence**

L’attestation de participation au stage est adressée, sur demande, à l’issue de la formation.

**Cas d’empêchement**

En cas d’empêchement majeur, vous avez la possibilité de vous faire remplacer par un collègue. Toute annulation doit être faite par écrit au moins 15 jours ouvrés avant le début du stage. En cas d’annulation parvenue entre 10 et 15 jours ouvrés avant le début du stage, les frais d’annulation s’élèvent à 50 % du montant de la facture. Moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, nous conservons 100 % du montant de la facture.

**Contestation**

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n’aurait pas été réglée à l’amiable sera portée devant le Tribunal de Paris.

**Données personnelles**

En validant votre inscription, vous acceptez que les Informations recueillies soient enregistrées afin de vous rendre le service demandé.

**Paiement**

Le règlement est à effectuer à l’inscription, par chèque émis à l’ordre de Sextant Expertise et envoyer avec le bulletin d’inscription à : SEXTANT EXPERTISE, service Formation ; 8, rue Bernard Buffet – Immeuble Le Cardinet - 75 017 PARIS

Fait à ………………., le …………..

Nom, prénom, mandat du signataire